

# Journal du Lot

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi.

10 fr. par AN

HORS DU DÉPARTEMENT : 12 francs par an.  
Les abonnements se paient d'avance. — Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse

Rédaction et Administration  
CAHORS. — 1, RUE DES CAPUGINS, 1. — CAHORS  
A. COUESLANT, Directeur.

L'Agence HAVAS, rue Notre-Dame-des-Victoires, n° 34, et Place de la Bourse, n° 8, est seule chargée, à Paris, de recevoir les annonces pour le Journal.

PUBLICITÉ

ANNONCES (la ligne)..... 25 cent.  
RÉCLAMES — ..... 50 —

La publication des Annonces légales et judiciaires de tout le département est facultative dans le Journal du Lot.

## CHRONIQUE

Et maintenant que les chandelles sont soufflées, le fracas des acclamations éteint et que les foules républicaines ont perdu leur voix à crier « Vive l'Empereur » sur le passage du Tzar, celui-ci est-il encore d'actualité ?

Non pas que j'ai l'intention ou le désir de vous entretenir de ces fêtes flamboyantes qu'on vient d'offrir aux deux souverains. Vous en avez lu tous les détails, vous avez pu compter les sourires de la « gracieuse souveraine » — car, par définition, une souveraine est toujours gracieuse — les saluts de Nicolas et ses poignées de main. On vous a tout dit.

D'ailleurs ces galas, en quelque endroit qu'ils se passent, ne sont-ils pas toujours les mêmes, où l'on voit des messieurs officiels, graves et laids, faire la bouche en cœur et la jambe en rond, ici en français, là bas en espagnol ou en anglais.

Mais à côté de cet appareil solennel, il y a mille détails où se revèlent une mauvaise foi et une sottise qui sont toujours, elles, d'actualité.

Pour celui qui regarde avec un peu de philosophie et de dilettantisme les choses de la politique, c'est une joie savoureuse que de contempler le rôle grotesque et la sale besogne auxquels se sont volontairement astreints certains hommes et certains partis.

Quand on a commencé à servir le mensonge, on se trouve journellement exposé à voir les faits vous démentir brutalement, et c'est un emploi parfois difficile que celui de conduire des sots.

Pour les nationalistes et les cléricaux, le problème de chaque jour, bien que toujours le même, ne manque pas d'être souvent pénible à résoudre. Il se réduit à ceci : Attendre de savoir la vérité pour soutenir immédiatement le contraire. Mais il faut ensuite imaginer les raisonnements par lesquels sera démontré aux fidèles qu'il fait nuit en plein midi. Et c'est là que nos gens deviennent bien amusants.

Depuis plus d'un an, ils répétaient à tout propos que jamais le Tzar ne consentirait à venir en France tant que Waldeck-Rousseau et Millerand seraient au ministère.

Bien mieux, chaque jour ils se lamentaient sur le crime de ce gouvernement coupable de lèse-alliance et qui, pour mieux vendre la France aux Anglais ou aux Allemands, n'avait pas craint de relâcher et puis de rompre les liens franco-russes.

Brusquement, le voyage en France du Tzar est annoncé. C'était bien ennuyeux pour leurs petites combinaisons. Mais après quelques heures d'embarras, ils se retrouvèrent. Rochefort, qui vit autrefois, de ses propres yeux, la correspondance autographe de Guillaume II à Dreyfus, fut officiellement informé, par le Tzar lui-même, que celui-ci n'avait d'autre but en venant que de tout remettre en ordre chez nous.

Il allait secouer les oreilles au général André, exiger de lui des excuses aux Boisdeffre et aux Drumont, recevoir sa démission et le remplacer par Esterhazy ; reléguer Millerand en Sibérie, rabrouer de la belle manière cet impertinent de Waldeck-Rousseau qui ose résister aux nationalistes, rassurer les moines et ramener en France les congrégations. Après quoi il donnerait une verte semonce à Loubet et préviendrait les Chambres qu'elles aient à se tenir mieux à l'avenir si elles ne voulaient pas qu'il leur envoyât quelques cosaques.

Entre temps, il passerait en revue les troupes de sa province française, scruterait le mécanisme de nos canons et la valeur de nos cuirassés, puis s'en irait *illico* sans mettre le pied à Paris tant qu'on ne l'aurait pas préalablement désinfecté.

La « bonne presse » était partie du pied gauche, et faisait triomphalement ressortir que l'Empereur ne venait que pour l'armée, et que, malgré les efforts du ministère désespéré, il se refusait à aller à Paris, siège du gouvernement, pour bien montrer par là qu'il ne lui faisait aucunement visite.

Tout cela était d'un patriotisme un peu bien étrange, mais nos « patriotards » ne pourraient jamais plus mentir s'ils s'embarrassaient de ces considérations patriotiques.

Seulement quand parut le programme des fêtes, on s'aperçut que la journée du 20 septembre était laissée pour ainsi dire sans emploi et à la disposition d'une décision imprévue.

On se dit immédiatement qu'il y avait là une anguille sous roche, et que, si j'ose m'exprimer ainsi, cette anguille pourrait bien être la fameuse visite à Paris.

Diable ! c'était grave ! C'était tout cet échafaudage de mensonges et d'hypocrisie à bas ! Il fallait parer le coup.

Alors, nouveau changement, autre cabriole. De ce moment-là, ce fut le ministère qui s'opposait de toutes ses forces à la réalisation du voyage en la capitale.

Nicolas brûlait d'envie de revoir Paris ; il frémissait d'aise à l'idée des caresses que lui prodiguerait la grand'ville. Mais Waldeck-Millerand, nouveaux tortionnaires, veillaient. Ils avaient rêvé d'imposer à Nicolas et aux Parisiens ce supplice de susciter leurs espérances, d'éveiller leurs désirs pour mieux jouir ensuite de leur cruelle déception finale. Le Tzar avait été sérieusement sermonné, et on lui avait fait comprendre qu'il avait à ne pas broncher.

Voilà comme nos bateleurs qui prétendent professer le plus grand respect pour le « Petit Père » s'en servent ainsi que d'une grosse caisse et tapent dessus comme sur une simple peau d'âne pour amener les badauds contre le ministère.

Vous me direz peut-être que les lecteurs devraient bien s'apercevoir qu'on se f...iche d'eux, et pourraient finir par se fâcher de ce manque d'égards.

C'est invraisemblable. Depuis si longtemps ces gogos ont l'estomac fait aux plats qu'on leur sert ; ils sont « mithridatisés », vaccinés contre le mensonge. Rien n'est capable de les empoisonner que la vérité et la franchise.

Quant aux manques d'égards, c'est aussi une affaire d'accoutumance !

Ils se trouveraient même gênés, pour manger leur quotidienne pâtée de fumisteries, qu'on y mit certaines prévenances, comme un chien serait gêné d'une serviette ou un canard d'une fourchette.

Il y eut aussi certains autres incidents délicieux. M. Langénieux, cardinal de Reims, fut invité à soumettre son discours au protocole.

Je ne prétends pas que ce soit là une institution exempte de ridicule, et elle me paraît particulièrement grotesque en un pays de démocratie comme le nôtre.

Mais enfin, elle n'est pas encore supprimée, et tous les personnages qui ont eu à adresser la parole à l'Empereur de Russie se sont soumis à cette formalité.

Il était donc naturel que le dit M. Langénieux y passât comme les autres.

Ah ! mais, il faudrait ne pas connaître nos gens d'Eglise pour supposer qu'ils daigneront se conformer au droit commun.

Notre cardinal ne manqua pas de refuser, et ceci eut au moins l'heureuse conséquence de nous éviter son discours.

Or, je trouve dans un journal clérical une explication ravissante de cette attitude. « Le cardinal, dit le pieux confrère, ne pouvait se plier à une telle censure car sa dignité l'assimile aux Princes du sang (!!) aux héritiers présomptifs (!!) et parce que comme cardinal il peut devenir pape ! ! ! »

J'ignore ce que vous pensez de cette phrase mais je la trouve délicieuse.

Ce cardinal qui réclame pour lui à la République le respect que l'on doit à un Prince du sang (quel sang ?) ; aux héritiers présomptifs (au Prince d'Orléans peut-être ?) c'est déjà une trouvaille.

Mais sous prétexte qu'il peut devenir Pape, refuser de s'incliner devant un règlement (quel qu'il soit) du gouvernement républicain français ! non, voyez-vous, celle-là est monumentale.

Pourquoi donc les maires qui ont harangué le Tzar ne se sont-ils pas insurgé contre cette mesure, sous prétexte qu'ils peuvent devenir Président de la République, et pourquoi chaque citoyen français, avec le même raisonnement, ne réclame-t-il pas pour l'escorter, un escadron de cuirassiers, quand il va attendre ses cousins à la gare ?

Je vous dis qu'il n'y a que ces cardinaux pour en trouver de pareilles.

Mais à propos des mille menus incidents que ce voyage a provoqué, que de choses amusantes n'a-t-on pas lu encore ?

Nous avons, par exemple, appris grâce à un journal du Nord, qu'à Dunkerque, Nicolas avait chaleureusement serré la main à M. Loubet ; aux ministres, amiraux, présidents de Chambre, etc., sa poignée de main dut être simplement tiède, car elle ne provoqua aucune remarque du subtil journal.

Mais où celui-ci sortit de nouveau son thermomètre afin d'apprécier la température du *shake-hand* impérial, c'est quand Millerand se présenta.

Alors, enregistrant, en vue des historiens à venir, ce grave événement, le dit journal écrit :

« L'Empereur hésita visiblement à serrer la main de M. Millerand et il l'a fait froidement ! »

Hélas ! voilà M. Millerand marqué désormais de cette tare indélébile.

« Ah ! vous aurez beau faire maintenant, M. le Ministre du Commerce : vous acharner à la besogne dans votre cabinet ; préparer les projet de loi les mieux étudiés ; prononcer à la tribune les plus éloquentes discours, vous êtes flétri, dénoncé au mépris des foules et voué aux gémonies. Le Tzar vous a serré la main froidement ! »

Ce fait, pourtant si grave, a échappé aux autres journaux nationalistes, et la *Libre Parole* a noté seulement que M. Millerand et les autres ministres courbèrent servilement leurs « échine » devant le Tzar.

Ce sont là des mots qui veulent être très méchants et qui sont bien drôles, car, après tout, une « échine » c'est le nom qu'on donne au dos des gens qui ne nous plaisent pas.

Emile LAPORTE.

## EN CHINE

### Les inondations

Les nouvelles reçues des différents districts de la vallée du Yang-Tsé, sur la misère résultant des récentes inondations, sont effrayantes. L'eau ne s'est pas encore retirée, et l'on assure que dix millions de personnes sont sans abri. Les autorités chinoises s'efforcent d'organiser des secours à Shang-Haï, mais ces efforts sont absolument insuffisants. On s'attend à une misère extrême pendant l'hiver, et l'on craint qu'elle ne provoque des désordres.

### Occupation de Tchi-Li

On télégraphie de Tien-Tsin que l'occupation de Tchi-Li par les alliés est terminée officiellement depuis le 22 septembre. Néanmoins, 16,000 hommes occupent encore les lignes de communication et continueront à les occuper pendant tout l'hiver.

## Au Transvaal

### Le recrutement des volontaires

Une dépêche de Blœmfontein aux journaux annonce que les stations de recrutement pour la yeomanry, ouvertes en divers endroits, par les autorités anglaises, n'ont eu à enregistrer que des résultats excessivement médiocres. Le désappointement, dans les milieux officiels, est très grand. Les autorités avaient fait des préparatifs pour faire face à un grand nombre de recrues attendues ; mais le premier jour, trente hommes seulement se sont présentés, et lundi dernier il n'y en a eu que six.

### L'Arbitrage

On annonce d'une source autorisée que la décision du conseil permanent de la cour d'arbitrage de se déclarer incompétent sur la demande d'arbitrage de délégués boërs aurait été prise à l'instigation du ministre des affaires étrangères hollandais.

Cependant bien qu'il n'existe aucun doute, quant à la décision finale, on croit qu'il y aura préalablement un examen de la question, puisque plusieurs des ministres et des membres du conseil, n'ont pas encore reçu les instructions qu'ils ont demandées à ce sujet à leurs gouvernements respectifs.

## INFORMATIONS

### Contre la tuberculose

Au moment où de tous les côtés s'organise la lutte contre la tuberculose, M. Pierre Baudin, ministre des travaux publics a jugé nécessaire d'indiquer aux Compagnies de chemins de fer quels étaient les moyens les plus aptes à combattre le fléau.

La sélection résultant de l'examen médical, qui est la condition essentielle de l'admission dans le personnel des Compagnies a pour premier effet de réduire au minimum le nombre des agents atteint de cette maladie.

Pour ceux, néanmoins, qui sont frappés après leur entrée en fonctions, le ministre des travaux publics, dans la circulaire qu'il vient d'adresser aux Compagnies, rappelle les mesures déjà en vigueur sur certains réseaux, comme, par exemple, toutes les fois où elle est possible, la substitution du travail en plein air au travail de bureau.

Il insiste, en outre, pour que les Compagnies, sans entreprendre la construction de sanatoria spéciaux dont la nécessité n'est pas démontrée, apportent leur concours pécuniaire aux sanatoria en voie de création, ou dirigent sur ceux existants, aux frais de la caisse de secours, les agents malades.

### L'incident de Rethel

Le conseil d'arrondissement de Rethel, réuni hors séance, a adopté à l'unanimité la motion suivante :

« Le conseil d'arrondissement proteste avec indignation contre l'attitude injurieuse du docteur Lefranc, maire de Rethel, à l'égard du ministre de la guerre, et exprime ses sentiments d'attachement au gouvernement de la République et au général André particulièrement, en même temps que son affection profonde pour l'armée française tout entière, et approuve la mesure prise à l'encontre du docteur Lefranc par M. le ministre de l'intérieur. »

### Nouvelles de Madagascar

De nouveaux convois de Chinois et d'Indiens ont débarqué à Tamatave et ont été répartis sur les différents chantiers des

ravaux en cours dans la colonie. Quelques-uns ont été remis sur leur demande aux colons ; mais ceux-ci en ont peu demandé jusqu'à ce jour, trouvant le prix trop élevé. L'expérience montrera ce qu'on peut attendre de ces travailleurs étrangers. D'ailleurs les entrepreneurs chargés des constructions de routes ou de bâtiments, notamment à Tananarive, trouvent aujourd'hui facilement la main-d'œuvre malgache dont ils ont besoin.

Les sauterelles continuent à exercer de grands ravages dans l'île, et on craint pour cette raison une diminution dans le mouvement commercial de cette année, puisque les indigènes n'ont pu échanger les produits de leurs cultures contre nos marchandises. Pour éviter la famine, le gouverneur général a prescrit de constituer, si nécessaire, des dépôts de riz et, de plus, de planter des plantes comme le manioc, la patate, ne craignant pas les sauterelles.

Le général est attendu dans quelques jours à Tamatave, après avoir visité la côte est par voie de terre. Tamatave prépare de grandes fêtes : kermesse, bal travesti, fêtes sportives, fêtes indigènes, pour son séjour dans cette ville.

**Les Congrégations**

Les ardeurs belliqueuses des congrégations se sont évanouies. C'est, chez elles, une course éperdue à la soumission. Il y en a tant et tant qui demandent à vivre sous l'égide de la loi nouvelle que, vraiment, on ne les peut plus compter.

Le Figaro publie une nouvelle liste de congrégations d'hommes ayant demandé l'autorisation. Y figurent entre autres : les Franciscains, pour 39 établissements ; les Petits-Frères-de-Marie, pour 600 établissements ; les Frères du Sacré-Cœur, pour 136 établissements ; les Frères Prêcheurs dominicains (le tiers-ordre enseignant de Saint-Dominique n'ont pas encore déposé leur demande), pour 25 établissements ; les Capucins, pour 47 établissements.

La direction des cultes a reçu, au total 26 demandes, émanant des congrégations d'hommes ; 240, émanant des congrégations de femmes. L'autorisation est demandée, en somme, pour 2,500 établissements.

C'est fort bien. Mais il appartient, dès maintenant, aux députés républicains de faire leur devoir et de n'accorder les autorisations qu'à bon escient et de ne pas nous laisser envahir par la fourmilère noire.

On assure que le garde des sceaux, en vue de l'application de la loi sur le contrat d'associations, adressera très prochainement une circulaire aux procureurs généraux.

**Les récoltes**

Le ministre de l'agriculture vient de faire dresser le tableau approximatif de la récolte du froment, du méteil et du seigle. Ce tableau, qui paraît ce matin au Journal officiel, a été établi d'après les rapports transmis par les professeurs départementaux d'agriculture dans les six semaines qui ont suivi la moisson. Voici les chiffres généraux de ce relevé :

Froment : Surfaces ensemencées, 6,789,527 hectares, qui ont produit 82,744,423 quintaux métriques.

Méteil : Surfaces ensemencées, 197,387 hectares, qui ont produit 2,384,470 quintaux.

Seigle : Surfaces ensemencées, 1,393,818 hectares, qui ont produit 15,957,693 quintaux.

Comparés aux chiffres de la production de l'année dernière, il y a un excédent de récolte sur le froment et le méteil et une diminution sur le seigle.

**Le procès de Czolgosz**

Le procès de Czolgosz, l'assassin de Mac-Kinley, s'est terminé mardi.

La foule qui se pressait aux alentours du tribunal était innombrable et manifestait bruyamment contre l'assassin. Czolgosz a été reconnu coupable à l'unanimité, de meurtre au premier degré ; en conséquence le jury a rendu un verdict affirmatif.

L'assassin de Mac-Kinley a été condamné à la peine de mort. Czolgosz subira la peine de l'électrocution, supplice réservé aux condamnés à mort en Amérique.

**A propos de l'assassinat de Mac-Kinley**

Les révélations du cinématographe Celle-ci est d'une nature particulièrement sensationnelle : un appareil cinématographique

était installé à l'Exposition de Buffalo. Il reproduit, notamment, le jour de l'attentat, les faits et gestes du président Mac-Kinley et les mouvements de la foule se pressant autour de sa personne. Or, l'examen des pellicules a permis de reconnaître dans cette foule la physionomie de l'assassin.

On distingue fort nettement Czolgosz et les efforts qu'il fait pour s'approcher du président. Sa figure exprime la tranquillité et la résolution. On remarque qu'à un certain moment ses regards errants semblent chercher parmi les assistants quelqu'un, peut-être un complice, dont il attendait un signal convenu.

Cette observation a conduit à penser que l'anarchiste a des complices. Aussi s'occupe-t-on de retrouver les personnes que l'on aperçoit dans la reproduction, autour de Czolgosz.

Le cinématographe appelé à témoigner en justice, voilà une nouveauté dans l'instruction criminelle !

**Le denier de Saint Pierre**

Le correspondant à Rome du Daily Mail dit que dans les cercles du Vatican on a été très fort ennuyé par ce fait que les pèlerins français récemment reçus par le pape, n'ont rien donné pour le denier de Saint Pierre. On a peur que cette omission crée un précédent désastreux et le St-Siège s'est montré très alarmé, surtout parce que les contributions au denier de Saint Pierre diminuent régulièrement depuis quelques années. Le bruit court même que le saint père sera obligé de faire appel aux catholiques du monde entier en vue d'obtenir des dons. Le pauvre homme !

**L'écriture à longue distance**

On parle d'une nouvelle invention qui serait fort intéressante : c'est un instrument mû par l'électricité comme le télégraphe ordinaire ; il diffère cependant de ce dernier par cette importance particulière qu'il transcrit au poste récepteur, avec une fidélité qui donne l'illusion de pièces autographes, les messages expédiés par le poste transmetteur. Il résout, en un mot, le problème tant cherché depuis quelques années de la transmission de l'écriture à longue distance.

Malgré une apparente complication, le mécanisme et le mode d'emploi de l'appareil sont des plus simples.

L'expéditeur, en libellant son télégramme au crayon, met en mouvement une série de leviers coudés, reliés par un fil conducteur à une combinaison de leviers systématiquement disposés à la station réceptrice. Les moindres déplacements et oscillations du système transmetteur provoquent, grâce à l'intercalation d'un galvanomètre dans l'extrémité du circuit, une série de mouvements exactement correspondants qui, automatiquement enregistrés par le jeu d'une plume fournissent la reconstitution de l'écriture tracée au poste d'expédition.

**Ascension aérostatique**

M. Herbert Siberer, fils de M. Victor Siberer, de l'Aéro-Club, est parti le 23 septembre à dix h. du soir, de Vienne, avec M. Emile Carton dans le ballon Jupiter. Il a débarqué le 24, à Cuxhaven, près de Hambourg. C'est une distance de 850 kilomètres franchie en 14 heures.

**Empoisonnement par les champignons**

Dans la soirée de samedi, la famille Clair, métayers à la ferme de Falais, située aux portes de Mont-de-Marsan, route de Saint-Martin-d'Oney, eut la fâcheuse inspiration de cueillir des champignons dits « croquemau », poussant aux pieds des peupliers bordant la route, et la famille en mangea au repas du soir.

A la suite de cette absorption, tous les membres furent pris de violentes coliques, et, dans la journée de lundi, malgré les soins dévoués du docteur Pailhès, une fillette âgée de neuf ans, mourut dans d'atroces souffrances. Le père, la mère et un autre enfant de six ans sont à toute extrémité et le praticien désespère de les sauver.

Deux autres jeunes filles, l'une de 18 ans, nommée Narran, et habitant à la métairie de Guéchet ; l'autre, à Champigny, qui ont également mangé de ces cryptogames vénéneux, sont gravement malades et éprouvent des souffrances atroces.

Seule, la fille aînée des époux Clair, qui ne voulut pas manger de champignons a échappé à cette terrible catastrophe.

Les espèces qui ont été cueillies par les

malheureux époux Clair sont des vénéneux d'une extrême violence, et il est à craindre que la mort de tous ceux qui en ont absorbé ne soit inévitable.

**Tirage d'obligations**

Ville de Paris 1899

Le numéro 396,051 gagne 100,000 fr.  
Les deux suivants chacun 10,000 fr. ;  
286,161, 80,907.  
Trente numéros chacun 1,000 fr.

**CHRONIQUE LOCALE**

**Ferme-Ecole du Montat**

Ainsi que nous l'avons annoncé, le concours pour l'admission de nouveaux élèves à la ferme-école du Montat, a eu lieu le 16 septembre.

Voici la liste des candidats admis par ordre de mérite : MM. Pierre Maurel, Anthelme Contié, Marcel Boudou, Auguste Constant, Camille Barras, Jean Delsahut, Raymond Mayet, Emile Niel, Frédéric Cubaynes, Celestin Marty, Albert Roques, Maurice Laroumagne.

Elèves de la première année admis à suivre le cours de la deuxième année. Ce sont, par ordre de mérite : MM. Malbec, Dutié, Verdié, Bach, Payssot, Nadal, Borredon, Bouty, Lapergue, Brunelle, Vaysses.

Le Conseil de surveillance et de fonctionnement de la ferme-école a fait passer le lendemain les examens de fin d'apprentissage aux quatorze élèves qui formaient la promotion sortante. Ces jeunes gens ont tous mérité le certificat d'instruction.

En voici la liste par ordre de mérite : MM. Arnal, Bonnafous, Fourès, Jules Bès, Louis Bès, Planavergne, Cabessut, Périé, Fourniol, Dagès, Pons, Dauty, Delon, Gayet.

Le jury a demandé une médaille de vermeil pour M. Arnal ; une médaille d'argent pour M. Bonnafous, et 4 médailles de bronze pour MM. Fourès, Jules Bès, Louis Bès et Planavergne.

La commission d'examen était composée de MM. Cocula, sénateur, président, Bruggalières, juge de paix ; Quercy, professeur départemental d'agriculture, et Dufour, directeur de la ferme-école.

Le jury a manifesté toute sa satisfaction pour la bonne tenue des élèves et l'instruction sérieuse dont ils ont fait preuve à l'examen.

**Certificat d'aptitude à l'enseignement de la gymnastique**

M. le Recteur a fixé au jeudi 24 octobre prochain l'ouverture de la session annuelle des examens pour le certificat d'aptitude à l'enseignement de la gymnastique dans les établissements secondaires.

Ces examens auront lieu au lycée de garçons de Toulouse pour les aspirants, et à l'école normale d'institutrices pour les aspirantes. Ils commenceront à huit heures du matin.

Tout candidat devra produire pour son inscription : 1° l'acte de naissance ; 2° une demande sur une feuille de papier timbré, à 60 c., adressée au recteur.

Les inscriptions seront reçues jusqu'au 9 octobre.

**Emplois civils pour les sous-officiers**

Les sous-officiers dans leurs foyers, ou libérés sont prévenus que les examens pour les emplois civils de la première catégorie auront lieu à Toulouse, à l'École d'artillerie à huit heures du matin, aux dates suivantes :

- 1° Commissaires de police dans les départements, 17 octobre.
- 2° Percepteurs, 18 octobre.
- 3° Vérificateurs des poids et mesures en France, 28 octobre.

Pour le 17<sup>e</sup> corps d'armée, les sous-officiers candidats devront se présenter au bureau de la place de Toulouse, la veille du jour fixé pour l'examen. Ces sous-officiers devront prendre les mesures nécessaires pour que le général commandant le 17<sup>e</sup> corps d'armée soit prévenu de leur candidature avant le 30 septembre courant.

Jusqu'à classement définitif ou élimination les sous-officiers proposés pour un emploi de la première catégorie, doivent subir à chaque trimestre, les examens professionnels, quel que soit le motif de l'ajournement de leur candidature.

Pour plus amples renseignements, s'adresser au bureau de la place de la subdivision ou de la garnison.

**CAHORS**

**Chemin de fer de Cahors à Moissac**

M. le ministre des travaux publics vient d'adresser à M. Rey, député de l'arrondissement de Cahors, la lettre suivante relative au chemin de fer de Cahors à Moissac :

Monsieur le député et cher collègue, Vous avez bien voulu me demander de hâter l'instruction préalable à la mise à l'enquête d'utilité publique du chemin de fer de Cahors à Moissac.

J'ai l'honneur de vous informer, monsieur le député et cher collègue, que le dossier de l'avant projet dressé par la compagnie d'Orléans a été communiqué pour avis à M. le directeur du contrôle de ce réseau, il devra être ensuite soumis à l'examen du conseil général des ponts et chaussées.

Je conserve, d'ailleurs, bonne note de votre intervention et vous pouvez avoir l'assurance que je prendrai une décision dès que je serai en possession des résultats de l'examen du projet auquel vous vous intéressez.

Agréez, monsieur le député et cher collègue, l'assurance de ma haute considération.

Le ministre des travaux publics,

Pour le ministre, le chef de cabinet,

Signé : André DEJEAN.

**Bal de la Jeunesse**

Grâce au dévouement, à l'intelligente initiative de quelques jeunes gens de notre ville, le bal de la jeunesse aura cette année un éclat que n'eurent pas les bals des années précédentes.

Déjà, tout fait prévoir en effet, un succès brillant pour cette traditionnelle fête de charité qui, à cette heure, est complètement organisée.

Les jeunes filles ont reçu les cartes d'invitation, l'orchestre, un brillant orchestre est choisi, les décorations sont préparées, l'on n'attend plus que samedi pour profiter et faire profiter la jeunesse cadurcienne d'une agréable soirée.

Nombreux seront certainement les danseuses et danseurs qui s'y rendront, et ils auront raison : c'est la fête des jeunes, pour les jeunes, au profit des pauvres.

Dans notre dernier numéro, en publiant la liste des jeunes gens composant le bureau et la commission du Bal de la jeunesse, nous avons commis une erreur.

Ce n'est pas M. Giroux qui est vice-président, c'est M. Girma Emile.

**Concert de l'Avenir Cadurcien**

Le concert que l'Avenir Cadurcien devait donner ce soir sur les allées Fénélon, est renvoyé à dimanche.

**Adjudication**

Le 11 octobre 1901, à 3 h. du soir, il sera procédé en l'hôtel de la Préfecture par le Préfet du Lot ou son délégué, assisté de M. l'Ingénieur en chef de la navigation du Lot, et du directeur des contributions indirectes du département, à l'adjudication du droit de pêche sur la rivière du Lot.

Coty : 3.800 mètres, du 1<sup>er</sup> janvier 1902 au 31 décembre 1911. Mise à prix 300 fr.

Mercurès : 5.300 mètres, du 16 octobre 1901 au 31 décembre 1902. Mise à prix 100 fr.

**Théâtre de Cahors**

Malgré que mardi, le public cadurcien ne se soit pas rendu nombreux à la représentation donnée par le célèbre commandeur Cazeneuve, ce dernier donnera quand même ce soir une seconde représentation.

Le programme en sera complètement changé, sauf la 3<sup>e</sup> partie, *cabinet mystérieux*, qui est vraiment une merveille de surprise.

Tous ceux qui mardi soir ont assisté à cette expérience, en ont été émerveillés, comme de toutes les expériences que fait le célèbre Cazeneuve, dont, n'est-ce pas, la réputation n'est plus à faire.

C'est pourquoi nous engageons bien sincèrement nos lecteurs à se rendre ce soir au théâtre ; ils ne plaindront pas leur temps.

**ÉTAT CIVIL DE LA VILLE DE CAHORS**

Du 24 au 26 septembre 1901

Décès

- Vingès, Jean, menuisier, 56 ans, rue de la Croix à Cabessut.
- Heilhes, Jean, Emile, 4 mois, à Regonr.
- Garrigues, Pierre, s. p., 76 ans, à l'hospice.
- Henri, 79 ans, s. p. à l'hospice.

Arrondissement de Cahors

**PUY-L'EVÊQUE.** — Arrêté sur les chiens. — On nous informe que M. Deltit, adjoint au Maire de Puy-l'Evêque, a constaté un cas de rage dans sa localité le 22 septembre courant, et que dans l'intérêt de la sécurité publique il a pris l'arrêté suivant :

Tous les chiens mordus ou soupçonnés d'avoir été mordus par le chien tué le 22 septembre, doivent être immédiatement abattus.

La circulation des chiens qui ne seraient point muselés ou tenus en laisse est absolument interdite dans le périmètre de l'octroi, jusqu'au 22 novembre prochain.

Les chiens trouvés errants sur la voie publique seront mis en fourrière et abattus s'ils ne sont réclamés dans les 48 heures.

**SAINT-MICHEL DE COURS.** — Fête locale. — La jeunesse de Saint-Michel de Cours organise pour dimanche 29 septembre, une grande fête des vendanges.

Le programme très bien composé promet d'intéresser tous les visiteurs et d'amuser tous ceux qui assisteront à cette belle fête, qui commencera samedi soir et ne prendra fin que lundi soir.

Des jeux, des distractions de toutes sortes sont organisés : courses aux sacs, jeux de la poêle, courses aux ânes, de bicyclettes, feu d'artifice, etc., rien n'y manquera.

Les étrangers sont certains de trouver un bon accueil.

**CATUS.** — Foire — La petite pluie qui est tombée toute la matinée a empêché nos viticulteurs de se livrer aux travaux des vendanges, ce qui a été cause d'une affluence plus considérable à notre foire du 23 septembre.

Beaucoup de transactions aux foirails des bœufs, brebis et moutons, qui se sont vendus à des prix assez rémunérateurs.

En résumé, bonne foire.

Arrondissement de Figeac

**FIGEAC.** — Marchés-foires. — A partir du samedi 5 octobre prochain, il sera marché-foire tous les samedis jusques et y compris le samedi de la veille de Pâques.

**CAJARC.** — Cours de solfège. — Le cours gratuit de solfège de l'Alliance cajarcquoise aura lieu à partir du 1<sup>er</sup> octobre, à 8 heures du soir, à la salle de musique, sous la direction du chef, M. Paul Andrieu. Les jeunes gens qui désireraient suivre ces cours, sont priés de se faire inscrire immédiatement chez M. L. Austruit, secrétaire de la musique.

**La foudre.** — Pendant le dernier orage qui s'est déchaîné sur notre contrée, la foudre est tombée sur le château du Bournat, près Cajarc, La toiture a été fortement endommagée. Il n'y a eu que des dégâts matériels.

**PUYBRUN.** — Comité radical. — Dimanche 22 septembre, à huit heures du soir,

le comité républicain radical de Puybrun a tenu sa seconde réunion dans une salle de l'hôtel Vidalié, qui avait été brillamment décorée et illuminée pour la circonstance.

Dans un discours bien senti, notre jeune président, le citoyen Baffara, médecin vétérinaire, a rappelé qu'en cette date mémorable du 22 septembre, nos pères de 1792, foulant aux pieds les préjugés, n'ont pas hésité à renverser la royauté qui se croyait inviolable et à établir un régime nouveau, basé essentiellement sur la souveraineté du peuple.

Républicains, unissons-nous et dénonçons aux citoyens amis de leurs intérêts les bas agissements de la réaction.

C'est dans ce but que nous avons formé notre comité radical, comité qui a pleinement réussi et réuni un grand nombre d'adhérents.

Le comité s'est séparé aux cris de : « Vive la République radicale ! »

**SAINT-CÉRÈ.** — Foire. — Malgré la pluie qui n'a cessé de tomber toute la journée, il y avait beaucoup de monde à la foire du 22 septembre. Les marchés étaient bien approvisionnés et les denrées qui y étaient apportées ont été vendues rapidement.

Voici les cours pratiqués :  
Froment, de 12 à 13 fr.; seigle, de 9 à 10 fr.; avoine, de 6 à 7 fr.; sarrasin, de 7,50 à 8,50; maïs, de 13 à 14 fr.  
Veaux, de 0,70 à 0,80 la livre; moutons, de 20 à 30 fr. pièce; porcelets, de 10 à 25 fr. pièce; bœufs d'attelage, de 400 à 800 fr. la paire.

Arrondissement de Gourdon

**GOURDON.** — Foire renvoyée. — Par suite du mauvais temps qu'il a fait samedi dernier, la foire a été renvoyée à samedi prochain 28 septembre courant.

**VAYRAC.** — Vol. — Le jour de la dernière foire de Vayrac, le nommé Jean Colmet, cultivateur à Sigognac, canton de Beaulieu (Corrèze), était allé dans la remise d'une auberge pour chercher sa monture et, pendant qu'il harnachait son cheval, un individu a mis la main dans la poche de sa veste, lui a dérobé la somme de 15 francs et s'est enfui.

L'auteur de ce vol audacieux est inconnu. Une enquête a été ouverte par la gendarmerie de Vayrac.

**St-GERMAIN.** — Incendie causé par la foudre. — Pendant l'un des derniers orages qui ont éclaté sur notre contrée, la foudre est tombée sur une grange appartenant au nommé Baptiste Viers, propriétaire à St-Germain, et l'a incendiée.

Malgré la promptitude des secours, tout ce que cet immeuble contenait a été la proie des flammes. C'est avec les plus grandes difficultés que l'on est arrivé à sauver le bétail.

Les pertes, évaluées à la somme de 2.000 fr., sont couvertes par une assurance jusqu'à concurrence de 1.900 fr.

BULLETIN FINANCIER

Le marché a fait preuve aujourd'hui de meilleures dispositions ; les cours sont en général mieux tenus notamment sur nos rentes et la plupart des valeurs françaises. Les valeurs métallurgiques sont encore hésitantes bien que les cours se soient un peu améliorés.

Le 3 0/0 clôture à 101 fr. en hausse de 22 centimes, le 3 1/2 0/0 est à 101.80.

Le Crédit Foncier est demandé à 678, le Comptoir National d'Escompte à 572.

Le Crédit Lyonnais sur lequel on a détaché un coupon de 30 francs cote 993. La Société Générale est ferme à 615.

Le Lyon à 1655, le Nord à 2090 et l'Orléans à 1655.

Le Suez a passé de 3720 à 3735.

L'Extérieure est faible à 70,80 l'italien finit à 99 fr. 10, le Portugais à 26 fr. Le Serbe 4 0/0 unifié se traite 66,30. Le Turc D cote 24,15 la Banque ottomane 520.

A Bruxelles, la Cie nationale financière dividende cote 240.25. La Verchiney Dnieprowsk part de fondateur 90 fr. L'Electricité d'Anvers 77.50 et les Usines Delin 40 francs.

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

Pour favoriser le développement du Commerce et de l'Industrie en France SOCIÉTÉ ANONYME FONDÉE EN 1864

CAPITAL : 160 MILLIONS  
Siège social, 54 et 56, rue de Provence, à Paris.

Agence de Cahors, rue Fénélon, 8.

Dépôts de fonds à intérêts en compte ou à échéance fixe (taux des dépôts de 3 à 5 ans : 3 1/2 0/0, net d'impôt et de timbre; — Ordres de Bourse (France et étranger); — Souscriptions sans frais; — Vente aux guichets de valeurs livrées immédiatement. (Obl. de Ch de fer, Obl. à lots de la Ville de Paris et du Crédit Foncier, Bons Panama etc.); — Escompte et Encaissement de coupons; — Mise en règle de titres; — Avances sur titres; — Escompte et encaissement d'effets de commerce; — Gardé de Titres; — Garantie contre le remboursement au pair et les risques de non-vérification des tirages; — Transports de fonds (France et Etranger); — Billets de crédit circulaires; — Lettres de crédit; — Renseignements; — Assurances; — Services de correspondant, etc.

LOCATION DE COMPARTIMENTS DE COFFRES-FORTS  
Au siège social et dans plusieurs agences depuis 5 francs par mois; tarif décroissant en proportion de la durée et de la dimension.  
50 bureaux à Paris et dans la banlieue, 200 agences en Province, 1 agence à Londres, correspondants sur toutes les places de France et de l'Etranger.

Bibliographie

Vient de paraître :

LE GUIDE DES MÈRES ET DES NOURRICES

Par le Docteur RENARD

Ancien médecin inspecteur des enfants

Cet important ouvrage est une véritable encyclopédie de tout ce qui a rapport à la première enfance :

Dans la 1<sup>re</sup> partie, l'auteur donne à la future maman les conseils à suivre pour avoir une

heureuse grossesse. Il prend ensuite l'enfant à sa naissance et le suit pendant tout son élevage, qu'il soit élevé au sein par sa mère ou une nourrice ou qu'il prenne le biberon.

La 2<sup>e</sup> partie est consacrée au sevrage et à la dentition.

Le 3<sup>e</sup> traite de l'hygiène de l'enfant, des bains, du coucher, du sommeil, du réveil, des sorties, de la marche.

Dans la 4<sup>e</sup> partie, l'auteur s'occupe des principales affections qui peuvent sévir sur l'enfant en bas âge : affection de l'appareil digestif, diarrhée, entérite, bronchite, coqueluche, fluxion de poitrine, convulsion, méningite,

Un chapitre spécial traite des fièvres éruptives : rougeole, variole, scarlatine, fièvre typhoïde.

Cet ouvrage donne le traitement à suivre, dans les croûtes de lait, la jaunisse, les brûlures, la hernie, etc. Il termine par un tableau pour la dentition et les pesées de l'enfant.

En consultant ce faible résumé de la table des matières de cet ouvrage, on voit que rien n'a été négligé pour en faire un guide qui sera journellement consulté par les mamans auxquelles il rendra de grands services.

Envoi franco contre un mandat poste de deux francs adressé au Bureau du journal.

DERNIÈRE LOCALE

Tribunal correctionnel

Audience du 26 septembre

Le nommé Delsol Raymond, 61 ans, plâtrier à Catus est puni d'une amende de 20 francs pour pêche pendant la nuit à l'aide d'engins prohibés.

Un disciple de Saint-Hubert est puni de 25 fr. d'amende pour avoir chassé sans permis.

— Vol. — Le nommé Galaret Auguste 18 ans, cultivateur à Blars, inculpé de vol d'une somme d'argent est condamné à 1 mois de prison (loi de sursis).

— Blessures involontaires et délit de chasse. — Arteil Léopold, 33 ans, propriétaire aux Arques, est condamné à 100 francs d'amende pour blessures par imprudence et chasse en temps prohibé.

— Coups et blessures. — Les nommés Savignac Célestin, 45 ans, propriétaire à Vidailiac et Conté Jean, 23 ans, métayer à Vidailiac se sont portés des coups réciproquement.

Savignac est condamné à 25 fr. d'amende et Conté à 16 fr.

— Vol d'une bicyclette. — Sabatié Emile, 17 ans, domestique à Anglars-Juillac, prévenu de vol d'une bicyclette, est condamné à 15 jours de prison (loi Bérenger).

A NOS ABONNÉS

Nous prions nos abonnés en retard de vouloir bien nous couvrir au plus tôt du montant de leur abonnement par un mandat sur la poste.

LE

PUITS QUI PARLE

Par JEANNE SANDOL

XIV

D'un pas automatique, Geneviève avait franchi la distance qui la séparait de chez elle.

Etre seule avec sa pensée, voilà le désir qui la poussait. L'enfant avait retrouvé sa gaieté; l'accident n'avait pas eu de suite; elle pouvait donc la remettre aux soins de sa bonne.

Evitant la présence de Mme de Mirmont, Geneviève se hâta de gagner sa chambre.

Seule enfin et renfermée, son premier mouvement fut de se placer devant la glace qui lui renvoyait son image.

— Suis-je donc si changée ? se demandait-elle en s'observant pour la première fois peut-être avec une grande attention. Ou bien n'est-ce pas plutôt qu'il a oublié la pauvre et insignifiante Geneviève ? se disait-elle, continuant à interroger son miroir.

Quelle réponse venait donc de lui faire ce miroir pour qu'une rougeur subite envahit ainsi son visage ? Lui avait-il enfin révélé qu'elle n'avait plus à envier la beauté de la jeune fille entrevue sous les arbres d'un grand

pare ? Lui avait-il fait voir une Geneviève transformée ? A la place de la chétive et disgracieuse enfant qu'elle était, lui montrait-il une ravissante fille dans toute la grâce et le charme de ses dix-huit ans ?...

— Ah ! je me laisse tromper, égarer, se dit-elle presque honteuse de l'émotion qui venait de la surprendre. S'éloignant vivement de cette glace complaisante, Geneviève se jeta dans un fauteuil; le front dans ses deux mains, elle répétait tout bas : Lui !... C'était lui ! Lui, Pierre Dérrouille...

Ah ! elle l'avait bien reconnu, elle ! et pourtant comme il est changé !... C'est bien toujours cette belle tête expressive... Mais le regard si brillant et si fier du jeune marin, comme il est adouci !... Une expression de mélancolie a remplacé l'animation de sa physionomie si vivante. Ses lèvres, toujours relevées par un aimable sourire, s'abaissent maintenant en exprimant la souffrance....

Pourquoi Geneviève ne s'avouerait-elle pas enfin qu'un attrait irrésistible la pousse vers lui ? Ah ! si la destinée avait permis qu'elle fût la femme de son choix, avec quel bonheur elle eut partagé sa vie, avec quelle fierté elle eût porté son nom... Ce nom qu'il venait de rendre glorieux. Eh bien ! il ne tiendrait qu'à elle de voir se réaliser le rêve qu'elle faisait tout éveillée. Un oui prononcé par elle suffirait... car elle était sûre qu'il reviendrait fidèle à sa parole, s'offrir en expiation... En expiation ! Ce mot s'enfonçait au cœur de Geneviève comme une lame aigüe.

Secouant tout à coup l'accablement qui la

tenait écrasée, elle se redressa; une fière expression brilla dans son regard que la pensée d'un bonheur entrevu avait un moment allangué.

— Ah ! se dit-elle, en suis-je donc arrivée à ce degré d'égoïsme ?... Non, Dieu merci, je sais encore m'oublier moi-même, et je le prouverai en les faisant heureux ! L'isolement auquel je me voue m'apportera-t-il jamais la souffrance que me donnerait la possession d'un bien usurpé ?... Non, non, ajouta-t-elle, en appelant à son aide un courage qui la fit réagir contre son propre cœur pour ne songer qu'à Pierre Dérrouille.

Que ne pouvait-elle devancer le moment où, sa liberté reconquise, Pierre trouverait la force de guérir et d'être heureux ! Mais ce moment ne tarderait pas à venir; le pauvre malade attendait que les eaux de Bagnères lui eussent rendu la santé pour rentrer dans le monde et reprendre sa vie active interrompue. D'ici là, Geneviève resterait étrangère au jeune marin; elle ne troublerait point par sa présence le calme dont ce convalescent encore si faible devait avoir grand besoin.

Ce ne fut qu'après avoir retrouvé sa tranquillité d'esprit, un moment si violemment troublée, que Geneviève se présenta chez Mme de Mirmont.

— Vous avez fait une longue promenade, ma chère enfant, trop longue, je crois, dit-elle en observant la jeune fille, vous êtes pâle et je vous trouve l'air d'une personne fatiguée. Etes-vous souffrante ? Peut-être un peu d'ennui ? Nous vivons si retirées; j'y songeais

justement, ma chère Geneviève, j'ai même formé un projet dont je dois vous parler. Un peu de distraction vous serait bonne : à dix-huit ans on aime le mouvement, le plaisir.

— Comment pouvez-vous croire, madame, que je puisse éprouver de l'ennui près de vous ? répondit Geneviève avec un vif accent de vérité.

— Je vous juge d'après ce que j'étais à votre âge. J'aimais le monde, le plaisir, dit la charmante femme en souriant.

Geneviève écoutait Mme de Mirmont d'une oreille distraite; elle semblait préoccupée.

— Vous ne m'entendez pas, Geneviève, dit-elle avec bonté. A quoi donc pensez-vous ?

Sans répondre à la question qui lui était adressée, sans aucun préambule et au grand étonnement de Mme de Mirmont, Geneviève se tenant debout devant elle :

— Regardez moi, madame, et veuillez me dire si, depuis deux ans bientôt que vous m'avez vue pour la première fois, vous me trouvez très changée ?

— Changée, dites-vous ? Qu'entendez-vous par là ?

— Je veux dire assez changée pour que quelqu'un qui m'aurait peu vue et surtout peu regardée, ajouta-t-elle avec une expression singulière, eût de la peine à me reconnaître ?..

(A suivre.)

SOUS DEUX DRAPEAUX

PAR OUIDA

TROISIÈME PARTIE

XXX

« JE VOUS ACHÈTE VOTRE VIE »

— Jamais cela ne se pourra.  
— Lord Royallieu, dit-elle émue, — en se levant et s'avançant vers lui, tandis que, au son de sa voix, il s'arrêta, la regardant d'un air effaré, comme si le spectre de sa vie passée avait surgi devant lui, — pourquoi me regardez-vous ainsi ! poursuivit-elle, avant qu'il ne pût parler.  
Agissez comme vous voudrez, vous ne pouvez rien changer à ce fait que vous êtes porteur du titre de votre père. Tant que vous vivrez, votre frère Berkeley ne pourra jamais le prendre légalement. Vous êtes chasseur à l'armée d'Afrique ; mais, néanmoins, vous êtes pair d'Angleterre.  
Cecil se détourna pour cacher son émotion. Il suffoquait, il avait besoin d'air. Instinctivement, il s'approcha de la fenêtre et releva le tapis servant de rideau. Mais il recula aussitôt. A travers la plaine stérile et sablonneuse, que le soleil, d'après-midi inondait de sa lumière jaune, trois cavaliers arrivaient, accom-

pagnés d'une petite escorte de spahis dont les burnous cramoisis flottaient au vent d'automne. Cette cavalcade était encore loin, mais, malgré la distance, Venetia avait reconnu son frère.  
— C'est Philippe ! dit-elle. Il vient de votre camp, ayant promis de me rejoindre ici aujourd'hui.  
Ses yeux se fixèrent sur le groupe là-bas :  
— Ah, mon Dieu ! Je ne puis pas me rencontrer avec lui. La force me manque. Vous ne savez pas.  
— Je sais combien il vous aimait !  
— Pas mieux que je ne l'aime, moi. Mais je ne puis pas — je n'ose pas ; — du moment que je ne puis pas l'aborder comme je le voudrais, il faut que nous restions séparés pour toujours. Je vous supplie, promettez-moi de ne jamais prononcer mon nom devant lui !  
— Je le promets — jusqu'au moment où vous m'autoriserez.  
— Et vous pouvez croire à mon innocence, malgré tout !  
Elle lui tendit encore une fois ses deux mains :  
— J'y crois, car je sais ce que vous étiez autrefois.  
Deux grosses larmes jaillirent de ses yeux et tombèrent brûlantes sur les mains de Venetia, lorsqu'il se pencha pour les effleurer de ses lèvres :  
— Dieu vous bénisse ! Vous étiez pour moi l'ange de la miséricorde, quand vous étiez enfant, et maintenant que vous êtes femme, c'est encore à vous que je dois la seule conso-

lation que j'ai connue depuis le jour où vous m'avez vu pour la première fois. Nous serons désormais et pour toujours bien éloignés l'un de l'autre. — Pourrai-je vous revoir avant le congé suprême ?  
Elle hésita et réfléchit un instant, tandis qu'une tendresse inconnue d'elle jusqu'à ce jour fit tressaillir son cœur et bouleversa ses traits d'ordinaire si impassibles. Elle sentait une inexplicable compassion pour cet homme et pour son sort. Mais elle ne tarda pas à se décider et, retirant doucement ses mains de l'étreinte de Cecil, elle répondit :  
— Oui, nous nous reverrons.  
Venetia Corona n'en avait jamais accordé autant à pareille prière. Cecil ne trouva pas de paroles pour la remercier ; la voix lui manquait, mais il s'inclina profondément devant elle comme devant une reine. — Un moment après, elle se retrouvait seule.

venait d'être envoyé en mission, juste avant mon arrivée au camp. On affirme que c'est un excellent soldat ; mais d'après ce que m'a dit le marquis, je crains qu'il ne soit un simple vaurien. Il semble, après tout, que l'Afrique est le pays où il se trouve le mieux à sa place.  
Elle courba la tête pour montrer qu'elle avait entendu, tout en caressant de ses doigts la gorge luisante d'une petite colombe assise sur la banquette à son côté.  
— Il y a là-bas une charmante petite créature, une petite sorcière — on l'appelle Cigarette — qui est amoureuse de lui, à ce qu'il paraît. O quelle pittoresque enfant ! — Elle jure comme un trouper, continua celui qui s'appelait le duc de Lyonnese, maintenant.  
— A propos Berkeley est parti ?  
— Depuis hier.  
— Pourquoi ? Où va-t-il ?  
— Je n'avais aucun intérêt à m'enquérir.  
— Ah ! vous ne l'avez jamais pu souffrir. Mais comment ! Il a été assez bizarre pour nous quitter sans raison ni excuse ?  
— Il avait ses raisons, sans doute.  
— Et il s'est excusé auprès de vous ?  
— Certainement.  
Son frère la regardait d'un œil inquiet ; il y avait dans la mine de la jeune femme un air de souci qui l'étonnait.  
— Vous vous trouvez bien, ma chérie ? demanda-t-il. Est-ce que le soleil vous a fait chaud, ou que la bise était trop froide ?  
Elle se leva, serra les cachemires autour de ses épaules et prit congé avec un sourire quelque peu attristé :  
— L'un et l'autre, peut-être. Je suis fatiguée. Bonne nuit ! (A suivre).

Bibliographie

LA NATURE, Revue des sciences illustrée, Henri de Parville, rédacteur en chef (Masson et Co, éditeurs, 120, boulevard Saint-Germain, Paris.) 6°

Sommaire du n° 1478, du 21 septembre 1901.  
Le bouturage en arcade et à l'envers, par Albert Maumené. — L'aviateur de M. Roze, par G. Espitallier. — Céruse et blanc de zinc, par J.-F. Gall. — La philatélie inconnue, par D. L. N. — Le nouveau canon américain, par P. de M. — Chaudières et machines à vapeur, par J. L. — La science au Japon, par Jacques Boyer. — Les « expositions flottantes », par G. G. — Chronique. — Académie des sciences séance du 23 septembre 1901, par Ch. de Villedeuil. — Le baril, gymnastique américaine, par L. Genty.

Ce numéro contient 10 gravures et le bulletin météorologique de la semaine.

LE BON JOURNAL

Administration et Rédaction, 26 rue Racine Paris, 6°. — Sommaire du 15 Septembre 1901.

V<sup>o</sup> Nacla : Chronique. — Pierre de Lano et Emmanuel Gallus : L'homme au capuchon gris (suite). — Louis Jacolliot : Les Chasseurs d'esclaves (suite). — H. de Balzac : Eugénie Grandet (suite). — François Deschamps : Au coq d'or. (suite). — Paul Gautbier : Balle perdue (suite). — Variétés.

TOUR DU MONDE. — Journal des voyages et des voyageurs. — Sommaire du n° 39 (28 Septembre 1901).

1° Le Culte des Fontaines en Limousin, par M. G. Vuillier.  
2° A travers le monde : Un Monastère fortifié du V<sup>e</sup> siècle. — Le couvent de Saint-Siméon à Assouan, par A. Gayet.  
3° Aux pays inconnus : Les deux rives du Sahara.  
4° Civilisations et religions : Les colonies juives de l'Argentine.  
5° Dans le monde du travail : Un quart de siècle d'expériences sur le mouvement des glaciers.  
6° Les Revues étrangères : Contribution à l'Éthnographie de l'Amérique Centrale (Petermanns Mitteilungen). — Un relevé typographique du Turkestan chinois (Geographical Journal).

Abonnements : France, un an, 26 fr. Six mois, 14 fr. Union Postale, un an, 28 fr. Six mois, 15 fr. Le numéro : 50 centimes.

Bureaux à la librairie Hachette et Co, 79, boulevard Saint-Germain, Paris, 6°.

JOURNAL DE LA JEUNESSE. — Sommaire de la 1506<sup>e</sup> livraison (28 septembre 1901).

Le roman d'un sot, par François Deschamps. — Les voiliers géants, par L. Viator. — Mademoiselle l'Antiquaille, par Augusta Latouche. — Tante Lolotte, par B.-A. Jeanroy. — Tabacs de la Havane, par P. de Mériel. — Les troupeaux de moutons du monde, par Daniel Bellet.

Abonnements : France : Un an, 20 fr. six mois 10 fr. Union Postale, un an, 22 fr. Six mois, 11 fr. Le numéro : 40 centimes.

Hachette et Co, boulevard Saint-Germain, 79, Paris, 6°.

CHEMINS DE FER D'ORLÉANS

Dans le but de faciliter les relations entre les régions desservies par les réseaux d'Or-

léans et du Midi, la compagnie d'Orléans d'accord avec la compagnie des chemins de fer du Midi, vient de soumettre à l'homologation ministérielle une proposition ayant pour objet la délivrance des billets d'aller et retour à prix réduits au départ de toute gare et station du réseau d'Orléans pour toute gare, ou halte du réseau du Midi et inversement.

Toutefois, ces dispositions ne sont pas applicables de ou pour les haltes et arrêts dont les relations sont limitées, pour la délivrance des billets et l'enregistrement des bagages, à un nombre déterminé de stations de ces réseaux.

SAISON THERMALE

La Bourboule, le Mont-Dore, Royat, Nèris-les-Bains, Evaux-les-Bains

A l'occasion de la saison thermale de 1901, la Compagnie du Chemin de fer d'Orléans a organisé un double service direct de jour et de nuit, qui fonctionne du 8 juin au 20 septembre inclus, par Vierzon, Montluçon et Eygurande, voie la plus directe et trajet le plus rapide entre Paris et les stations thermales de la Bourboule et du Mont-Dore.

Ces trains comprennent des voitures de toutes classes et, habituellement, des wagons à lits-toilette, dans chaque sens du parcours. La durée totale du trajet, est de 10 heures environ, à l'aller et au retour.

Prix des places au départ de Paris (Trajet simple ou vice versa).

DES GARES ci-contre aux gares ci-dessous ou vice-versa	PARIS-QUAI D'ORSAY			PARIS-PONT-SI-MICHEL			PARIS-AUSTERLITZ		
	1 <sup>re</sup> classe	2 <sup>e</sup> classe	3 <sup>e</sup> classe	1 <sup>re</sup> classe	2 <sup>e</sup> classe	3 <sup>e</sup> classe	1 <sup>re</sup> classe	2 <sup>e</sup> classe	3 <sup>e</sup> classe
La Bourboule	50 85	34 30	22 55	50 60	34 15	22 25	50 40	34 00	22 20
Le Mont-Dore	51 40	34 70	22 60	51 00	34 55	22 30	50 95	34 40	22 40
Royat	56 45	38 40	24 85	56 35	38 05	24 80	56 30	37 80	24 65
Chamblet-Nèris	57 95	25 05	16 70	57 35	25 35	16 15	57 05	25 40	16 55
Evaux-les-Bains	40 10	27 05	17 65	39 85	26 90	17 55	39 65	26 75	17 45

Aux trains express partant de Paris le matin et de Chamblet-Nèris dans l'après-midi, il est affecté une voiture de 1<sup>re</sup> classe pour les voyageurs de ou pour Nèris-les-Bains, qui effectuent ainsi le trajet entre Paris et la gare de Chamblet-Nèris sans transbordement en 6 heures environ.

On trouve des omnibus de correspondance à tous les trains, à la gare de Chamblet-Nèris pour Nèris, et vice versa.

Billets d'aller et retour de famille

Pour les stations thermales et hivernales des Pyrénées et du Golfe de Gascogne.

Arcachon, Biarritz, Dax, Pau, Salles-de-Béarn, etc.

Tarif spécial G. V. n° 106 (Orléans)

Des billets de famille de 1<sup>re</sup>, 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> classes, comportant une réduction de 20 à 40 0/0, suivant le nombre des personnes, sont délivrés toute l'année, à toutes les gares du réseau d'Orléans, pour les stations thermales et hivernales du Midi, sous condition d'effectuer un parcours minimum de 300 kilomètres (aller et retour compris), et notamment pour : Arcachon, Biarritz, Dax, Goéahary (halte), Hendaye, Pau, Saint-Jean-de-Luz, Salles-de-Béarn, etc.

Durée de validité : 33 jours, non compris les jours de départ et d'arrivée.

Excursions

En Touraine, aux Châteaux des bords de la Loire et aux Stations balnéaires de la ligne de Saint-Nazaire au Croisic et à Guérande.

1<sup>er</sup> itinéraire : 1<sup>re</sup> classe 86 fr. — 2<sup>e</sup> classe 63 fr. — Durée 30 jours.

Paris — Orléans — Blois — Amboise — Tours — Chenonceaux et retour à Tours — Loches et retour à Tours — Langeais — Saumur — Angers — Nantes — Saint-Nazaire — Le Croisic — Guérande et retour à Paris, via Blois ou Vendôme, ou par Angers et Chartres, sans arrêt sur le réseau de l'Ouest.

2<sup>e</sup> itinéraire : 1<sup>re</sup> classe 54 fr. — 2<sup>e</sup> classe 41 fr. — Durée 15 jours.

Paris — Orléans — Blois — Amboise — Tours — Chenonceaux et retour à Tours — Loches et retour à Tours — Langeais et retour à Paris, via Blois ou Vendôme.

Ces billets sont délivrés toute l'année à Paris, aux gares d'Orléans (quai d'Orsay et quai d'Austerlitz) et aux Bureaux succursales de la Compagnie et à toutes les gares et stations du réseau d'Orléans pourvu que la demande en soit faite au moins trois jours à l'avance.

Voyages dans les Pyrénées

La Compagnie d'Orléans délivre toute l'année des Billets d'excursion comprenant les trois Itinéraires ci-après, permettant de visiter le Centre de la France et les Stations thermales et hivernales des Pyrénées et du golfe de Gascogne.

1<sup>er</sup> ITINÉRAIRE

Paris, Bordeaux, Arcachon, Mont-de-Marsan, Tarbes, Bagnères-de-Bigorre, Montréjean, Bagnères-de-Luchon, Pierrefitte-Nestlas, Pau, Bayonne, Bordeaux, Paris.

2<sup>e</sup> ITINÉRAIRE

Paris, Bordeaux, Arcachon, Mont-de-Marsan, Tarbes, Pierrefitte-Nestlas, Bagnères-de-Bigorre, Bagnères-de-Luchon, Toulouse, Paris (via Montauban-Cahors-Limoges ou via Figeac-Limoges).

3<sup>e</sup> ITINÉRAIRE

Paris, Bordeaux, Arcachon, Dax, Bayonne, Pau, Pierrefitte-Nestlas, Bagnères-de-Bigorre, Bagnères-de-Luchon, Toulouse, Paris (via Montauban-Cahors-Limoges ou via Figeac-Limoges).

Durée de validité : 30 jours Prix des Billets : 1<sup>re</sup> classe 163 fr. 50 c. — 2<sup>e</sup> classe 122 fr. 50 c.

PUBLICATIONS

éditées par les soins de la Compagnie d'Orléans et mises en vente dans ses gares.

Le Livret-Guide illustré de la Compagnie d'Orléans (Notices, Vues, Tarifs, Horaires) est mis en vente au prix de 30 centimes.

1° à Paris dans les bureaux de quartier et dans les gares d'Austerlitz, du Pont St-Michel, d'Orsay, Luxembourg, Port-Royal et Denfert ; 2° en Province : dans les gares et principales stations.

Les publications ci-après, éditées par les soins de la Compagnie d'Orléans, sont mises en vente dans toutes les bibliothèques de son réseau au prix de 25 centimes :

LE CANTAL. — LE BERRY (au pays de George Sand). — DE LA LOIRE AU PYRÉNÉES. — LA BRETAGNE. — LA TOURAINE.

LA FRANCE EN CHEMIN DE FER (itinéraires géographiques)

1° DE PARIS à TOURS. Premières  
2° DE TOURS à NANTES. livraisons  
3° DE NANTES à LANDERNAU, d'une  
et embranchements. collection  
4° D'ORLÉANS à LIMOGES. qui  
5° DE LIMOGES à CLERMONT-FERRAND, avec embranchement de Laqueuille à la Bourboule et au Mont-Dore. sera  
6° DE ST-DENIS-près-MARTEL à ARVANT, ligne du Cantal. continuée

Dépôt de glace

CHEZ EUPHRASIE IMBERT  
Boulevard Gambetta.

Le propriétaire-gérant : A. COUÉSLANT.

GRANDS MAGASINS DU

LOUVRE  
PARIS

EXPOSITION DES NOUVEAUTÉS D'HIVER

Les Grands Magasins du Louvre, à Paris, expédient franco et gratis leurs collections complètes d'échantillons de tous les tissus, ainsi que leurs Catalogues de modes, devis, renseignements, etc. ; il suffit d'en faire la demande par lettre affranchie à

M. le Directeur des Grands Magasins du Louvre, à Paris.

Toutes les commandes de 25 francs et au-dessus (sauf pour les lits, meubles ou articles lourds ou encombrants), sont expédiées franco de port, pour toute la France.

AUCUNE AGENCE NI SUCCURSALE

Afin de fournir aux plus bas prix des marchandises de première qualité, les Grands Magasins du Louvre ont pour principe de vendre tout au comptant.